

E-Journal KINSHASA

Ce journal est disponible et à
l'œil sur notre site
www.e-journal.info

3
ans

HEBDOMADAIRE | 4^{ÈME} ANNÉE | MARS 2023 | NOUVELLE SÉRIE N°203

Vous sommes très présents sur les réseaux sociaux

ÉDITO

DÉSAVEU, DÉBAUCHAGE ET BALLET DIPLOMATIQUE

En politique, deux nouvelles ont fait le tour de l'actualité : la rentrée parlementaire et l'entrée d'Alain Atundu dans l'Union sacrée. Si pour l'Assemblée nationale et le Sénat, le respect du calendrier est respecté, par contre, le départ d'Alain Atundu du FCC a surpris plus d'un. Pour les uns, c'est un désaveu de Joseph Kabila et pour les autres, un débauchage du camp de l'Union sacrée.

Toujours en politique, le ballet diplomatique se poursuit et après le passage du président français Emmanuel Macron, c'est le tour de l'ancien président Nicolas Sarkozy qui est en séjour privé à Kinshasa.

Dans un autre registre, c'est le procès du riche tutsi-congolais, le député Mwangachuchu, accusé de complicité avec le mouvement rebelle M 23. Ce procès fait beaucoup de bruits et des révélations. Dossier à suivre.

En économie, tout est en rouge, le roi dollar poursuit sa montée vertigineuse et dans notre rubrique santé, nous évoquons le cas du choléra qui sévit dans l'est de la RDC, conséquence de la guerre.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, le mois de mars compte 3 morts non de moindre. On va dire des grosses pointures dont Josky Kiambukuta que nous avons rendu hommage la semaine dernière. Dans cette édition, nous rendons à la fois hommage à Benoît Lukunku Sampu, présentateur vedette de la RTNC qui a fini sa carrière dans la diplomatie, décédé il y a 3 ans. Et toujours en musique, il s'agit également du troisième anniversaire de décès de Simaro Masiya.

Dans libre opinion, Socrate Lokondo nous rappelle ce que les Africains ont oublié ou ignorent. Hier Hitler, aujourd'hui Putine sauveur. Ce texte publié dans plusieurs forums est ici légèrement modifié pour nos lecteurs sur le net.

En sport, je suis étonné que la Fifa ait organisé son congrès au Rwanda, un pays qui n'a jamais gagné une coupe d'Afrique ni des nations ou des clubs ni aucune participation à la coupe du monde.

Démarré depuis le 22 mars, le ramadan va se clôturer le 21 avril 2023. E-Journal Kinshasa souhaite un mois sacré à tous les musulmans.

HC EALE IKABE Jean-Pierre

VOICI LES 52 MEMBRES DU GOUVERNEMENT SAMA LUKONDE 2 (LISTE COMPLÈTE) !



Page 3

LA CENI DÉMARRE LE TOILETTAGE DU FICHIER ÉLECTORAL

Page 4

CSAC

LA FEUILLE DE 2023-2027 PRÉSENTÉE AUX BAILLEURS DE FONDS

Page 10



CONGO BRAZZAVILLE

18 MARS 1997-18 MARS 2023 : 46 ANS DEPUIS QUE LE PRÉSIDENT MARIEN NGOUABI NOUS A QUITTÉS

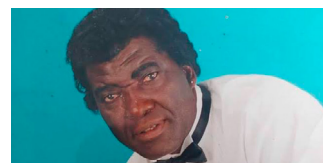
Page 12



NECROLOGIE

SAAK SAAKUL DIT « SINATRA » NOUS A QUITTÉS

Page 17



ADIEU YVON BLANCHARD DANGBELE NGOTUBA

DÉPUTÉ HONORAIRE, HOMME D'AFFAIRES

Page 18



**E-Journal
KINSHASA**

sur les réseaux sociaux chaque
Week-end et disponible sur le site
www.e-journal.info

ÉLECTIONS : OPACITÉ DU FINANCEMENT DU PROCESSUS ÉLECTORAL UN NOUVEL HOLD-UP ÉLECTORAL SE PROFILE À L'HORIZON

L'Observation de la dépense publique (ODEP), a, suite au débat engagé récemment entre le président de la commission nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, et le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, publié un communiqué mettant en lumière la situation de l'opacité du financement du processus électoral en RD-Congo, de décaissement des fonds et la crédibilité des prévisions budgétaires des opérations électorales. En effet, plus récemment, le président de la CENI et ses services se sont plaints de n'avoir reçu aucun décaissement depuis octobre 2022.

Revenant sur les plaintes de la CENI, l'ODEP indique dans ce communiqué que, « depuis l'entrée en fonction du nouveau bureau de la CENI, le trésor public a décaissé 212 milliards de FC, soit 104,2 millions USD, dont 90% couvrant les dépenses de fonctionnement ». Pourtant, révèle ledit communiqué : « le ministre des Finances a annoncé le 15 février 2022 une mise à disposition de fonds de 37 millions USD. Entre le versement annoncé par le ministre des Finances et ceux retracés par ministère du budget, l'ODEP a constaté un écart de 67,2 millions de dollars, dont la destination reste à démontrer par les acteurs du circuit de la dépense ».

L'absence d'un plan de décaissement et d'un débat public au parlement handicapent la gestion orthodoxe des fonds affectés aux opérations électorales. « À titre d'exemple, sur base de quel chronogramme le ministre des Finances a décaissé 21 millions de dollars le 11 février 2022 », se questionne l'ODEP.

Faute de planification et de contrôle a priori, la surfacturation dans le décaissement des fonds bat son plein et la crédibilité des prévisions budgétaires est mise en cause. « D'après les éléments recueillis auprès du gouvernement, la CENI avait sollicité un décaissement de 642 millions USD pour entamer les



activités électorales en 2022 alors que les crédits prévus dans la loi des finances étaient de 250 millions. Soit 392 millions de plus qui ont été intégrés à la loi des finances 2022 par quelle procédure, en dehors d'un collectif budgétaire ?», indique l'ODEP qui se dit « surpris » de cette demande « irrationnelle ».

Selon l'ODEP, le budget actuel ne devrait pas, même si on y ajoutait les 70 millions de dollars de la révision du fichier électoral, dépasser 600 millions de dollars pour couvrir les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales. Cette organisation affirme que, « selon les données recueillies auprès du cabinet du ministère des Finances, il y a une semaine, sur les 642 millions sollicités en violation des lois, un décaissement d'environ 480 millions a déjà été effectué. Un reliquat de 142 millions reste à effectuer en plus d'environ 400 millions sollicités en 2023 ».

Cette surfacturation de l'enveloppe électorale par la CENI est toutefois prise en considération par le gouvernement RD-congolais, sachant que le processus total va coûter plus d'un milliard de dollars, « comme si le pays n'était pas sinistré et n'avait pas une guerre atroce à gérer ».

Ce coût exagéré des besoins non vérifiés et approuvés par les institutions supérieures de contrôle, démontre

l'ODEP, vise des objectifs de détournements, des rétrocommissions et autres pratiques d'enrichissement illicites que les besoins d'organiser un processus électoral transparent, crédible et apaisé.

Cela étant dit, le financement du processus électoral est en danger car la course à l'enrichissement illicite et les mauvaises pratiques décriées sous Corneille Nangaa ont refait surface, d'où un nouvel hold-up électoral qui se pointe à l'horizon. La RD-Congo est loin d'être sortie du vieux démon des élections business.

Afin d'éviter le pire, l'ODEP suggère quelques recommandations au premier ministre, au ministre des Finances, à la CENI, aux organes de contrôle, à la société civile ainsi qu'à la population.

Au premier ministre, Sama Lukonde, l'ODEP demande de « prendre des mesures nécessaires pour garantir à la CENI la jouissance effective de l'autonomie financière et de présenter au parlement un collectif budgétaire à chaque fois que des besoins non évalués de la CENI apparaissent ». Au ministre des Finances, cette ONG suggère d'exiger « un plan de décaissement avec chronogramme d'activité avant tout décaissement ».

L'ODEP demande à la CENI de publier un budget détaillé des opérations électorales assorties d'un plan de décaissement et d'utilisation des fonds reçus pour faciliter le gouvernement à financer le processus électoral. Aux organes de contrôle, tels que l'IGF et la cour des comptes, elle leur demande « d'initier un audit complet de la CENI depuis les premiers décaissements jusqu'à fin octobre 2022 ».

Au regard de cette opacité autour du financement du processus électoral en RDC, la présence pertinente des brigades financières de l'IGF à la CENI s'impose.

Espérant KALONJI

VOICI LES 52 MEMBRES DU GOUVERNEMENT SAMA LUKONDE 2 (LISTE COMPLÈTE) !



Vendredi, 24 mars 2023 L'Attente aura été très longue, le Gouvernement Sama Lukonde 2 est enfin là.

Des leaders de l'union sacrée entrent en fonction à quelques mois des élections.

Voici, en intégralité, les personnes nommées comme membres du Gouvernement !

Vice-Premier Ministre en charge de l'intérieur : KAZADI KANKONDE Peter ;

Vice-Premier Ministre en charge de la Défense Nationale : BEMBA GOMBO Jean Pierre ;

Vice-Premier Ministre en charge de l'Economie Nationale : Kamerhe Vital

Vice-Premier Ministre en charge de la Fonction publique : LIHAU EBUA Jean-Pierre

Ministres d'état

Environnement et conservation de la Nature : Bazaiba Masudi Ève ;

Justice et Garde des Sceaux : Mutumbo Kiese Rose

Infrastructures et Travaux publics : Gizaro Alexis

Intégration Régionale : Mbusa Nyamuisi ;

Budget : Boji Sangara Aimé ;

Portefeuille : Kayinda Adèle ;

Plan : TULUKA SUMWINA Judith ;

HABITAT : plus Mwabilu

Développement Rural : François Rubota

MINISTRES

Finances : Nicolas Kazadi

Santé : Samuel Kamba Mulamba Roger

Agriculture : Jose Mpanda

EPST : Tony Mwaba

Transports : Ekila Marc

Pêche et Élevage : Bokele Adrien

Industrie : Julien Paluku

Emploi et Prévoyance Sociale : Nduzi Kembe

Entrepreneuriat : NZINGA DESIRE

ESU : Muhindo Nzangi

Recherche Scientifique : Kabanda Gilbert

MINES : Nsamba Kalambayi

Hydrocarbures : Budimbu Didier

PTNTIC : Kibassa Maliba

Numérique : Eberande KOLONGELE

AFFAIRES FONCIÈRES : Molendo Sakombi

Commerce Extérieur : Jean

Lucien Bussa

Droits Humains : Fabrice Puela

Tourisme : Didier Manzenga

Communication et médias : Patrick Muyaya

Affaires Sociales : Modeste Mutinga

Formation Professionnelle : KIPULU Bernadette ;

Jeunesse et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté : BUNKULU ZOLA Yves ;

Sports : Kabulo Mwana Kabulo nommé Ministre des Sports

Culture : KATUNGU FURAHA Catherine ;

Relations avec le Parlement :

Ministre près le président de la République : Nana Manwanina

Ministre délégué PVH : ESAMBO IRENE

Vices-Ministres

Intérieur : MOLEPE J-C

Affaire Étrangères : MBADU

Justice : MAMBU LAU

Plan : BETIKA PASCAL

Budget : BOKULWANA

Défense Nationale: ADUBANGO SAMY

Finances : NSELE O'NEIGE

MINES : MOTEMONA GODARD

Santé Publique : OLENE SERGE

EPST : NAMASIA AMINATA

HYDROCARBURES : MOLEKA WIVINE

TRANSPORT : KILUBU Séraphine

DRC ACTUALITES

Société éditrice : Agence Temps Libre | Fondateur : Jean Pierre Eale Ikabe
 Directeur de publication délégué : Herman Bangi Bayo

Ont contribué à cette édition : Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Prof Yoka Ilye, Socrate Lokondo, Katsch Katende, Lionel Aimé Mpassi

Montage : Lino Debrazeau

Tél. : 0999947441 / 0997298314 | E-mail : agencetempslibre@gmail.com | Site web : www.e-journal.info
 Siège : Avenue du Stade N°1, Quartier Administratif / Territoire de Kasangulu | Dépôt légal : 09629571

LA CENI DÉMARRE LE TOILETTAGE DU FICHER ÉLECTORAL

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a démarré, le 22 mars 2023, le toilettage du fichier électoral suivant le calendrier publié en vue des élections de décembre 2023.

C'est la raison de la visite effectuée par le président de la Ceni, Denis Kadima, au Centre national traitement (CNT) installé dans la Direction informatique du secrétariat exécutif national de ladite institution.

En effet, cette opération va permettre de détecter les cas de doublons, mineurs d'âge, etc. pour les élaguer afin de consolider et fiabiliser le fichier électoral.



Les informaticiens de la Ceni s'affairent déjà au dédoublonnage pour détecter les mineurs et autres problèmes indésirables sur base desquels l'adjudication va se faire, a dit Denis Kadima.

Face à l'enrôlement de nombreux mineurs pour gonfler le nombre des électeurs dans certaines circons-

criptions, le président de la Ceni a précisé que cette pratique incivique et illicite ne passera pas avec la technologie utilisée par son institution.

Il sied de signaler que cette opération a été prévue du 15 avril au 14 mai 2023.

EJK

ARPTIC

LA NOMINATION DES NOUVEAUX ANIMATEURS TRAÎNENT LA PATTE



Publié depuis le 7 mars 2023, dans le journal officiel, le Décret n°23/13 du 3 mars 2023 portant création de l'Autorité de régulation des postes des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (ARPTIC), devait se suivre d'une nomination des nouveaux animateurs de cette institution. Mais, force est de voir que cela se fait attendre longtemps que prévu.

L'ARPTIC est décrit, dans ce décret, comme un établissement public doté de la personnalité juridique avec à sa tête, un DG secondé par un DGA et un conseil d'administra-

tion. Officiellement mise en place, l'ARPTIC remplace l'autorité de régulation des postes et télécommunications du Congo (l'ARPTC) qui est de ce fait dissoute et son collège dirigé par Christian Katende n'est plus en mesure de poser des actes engageant la nouvelle structure. Sur ce, le vide juridique entre l'ARPTC et l'ARPTIC appelle les autorités compétentes à nommer, dans un bref délai, de nouveaux animateurs au sein de la nouvelle structure.

Cependant, le collège sortant continue, en dépit de la publication du décret de la nouvelle structure, à exercer ses fonctions et ce, en violation des textes légaux. Une source

nous renseigne que ce collègue de l'ARPTC dont le siège est au 7ème niveau de l'immeuble 1113, aurait transmis un courrier au conseil d'État en interprétation du nouveau décret sur l'ARPTIC afin que les juges l'autorisent à continuer à poser des actes et à suspendre le nouveau décret sur l'ARPTIC.

Étant donné que l'équipe en place chapeauté par Christian Katende ne peut ni utiliser les cachets, encore moins les papiers entête de la structure dissoute, le ministre des PTNTCI, tutelle de l'ARPTIC, doit nommer, pour éviter ce vide juridique en attendant la nomination par le chef de l'État de la nouvelle équipe, un chargé des missions.

Sans oublier que le collège de l'ARPTC dirigé par Christian Katende avait tout fait pour manœuvrer la publication de la nouvelle loi sur les télécoms.

Es.K

CHOLÉRA

Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. Le choléra reste à l'échelle mondiale une menace pour la santé publique et un indicateur de l'absence d'équité et d'un développement social insuffisant. Le choléra est une maladie diarrhéique aiguë, dont on peut mourir en quelques heures en l'absence de traitement.

Symptômes

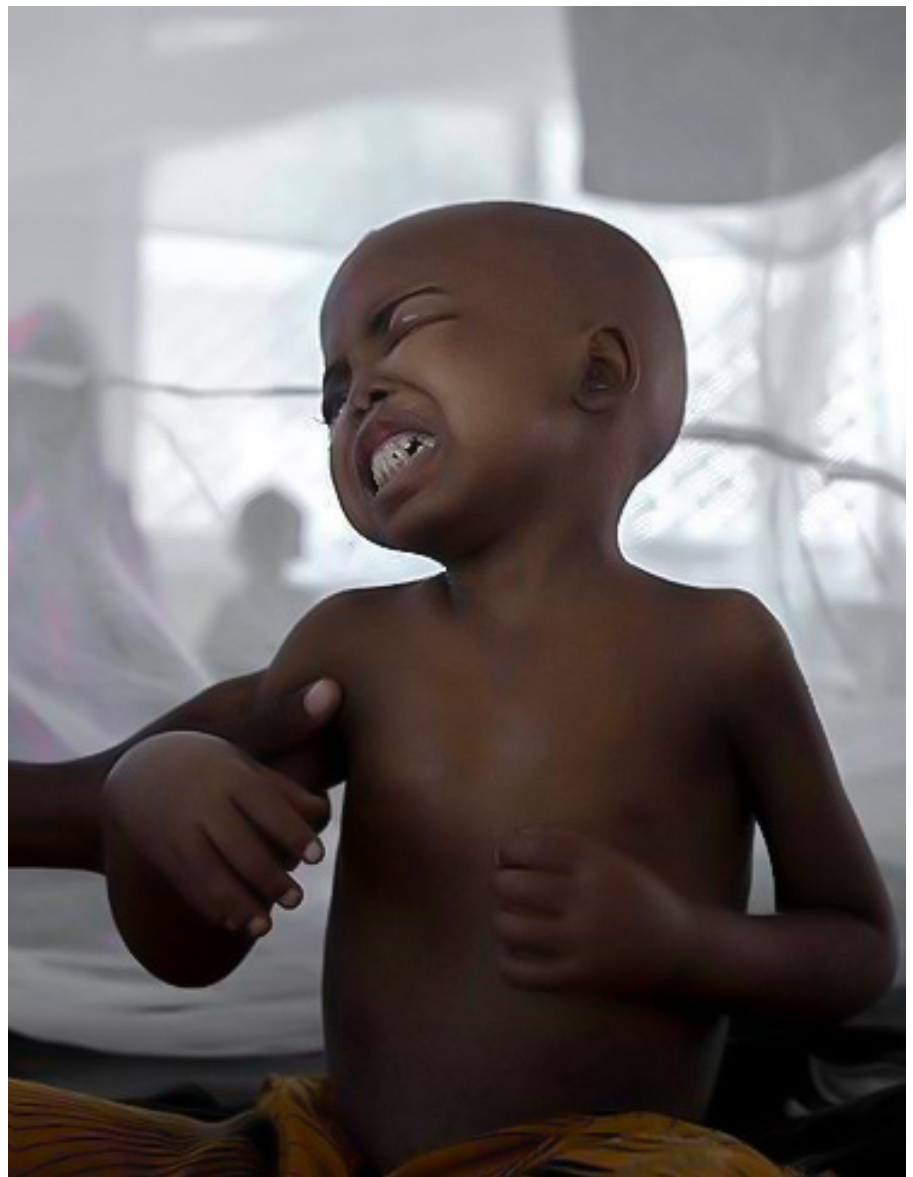
Le choléra est une maladie extrêmement virulente qui peut provoquer une diarrhée aqueuse aiguë sévère. Les symptômes apparaissent entre 12 heures et cinq jours après l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Touchant les enfants comme les adultes, la maladie peut tuer en l'espace de quelques heures si aucun traitement n'est administré.

La plupart des sujets infectés par *V. cholerae* ne manifestent aucun symptôme, bien que le bacille soit présent dans leurs selles pendant 1 à 10 jours après l'infection et soit éliminé dans l'environnement, où il peut potentiellement infecter d'autres personnes.

Pour les personnes qui manifestent des symptômes, ceux-ci restent bénins à modérés dans la majorité des cas, tandis que chez une minorité de malades, une diarrhée aqueuse aiguë, s'accompagnant de déshydratation sévère, se développe. En l'absence de traitement, elle peut entraîner la mort.

Historique

Au cours du XIXe siècle, le choléra s'est répandu dans le monde entier à partir de son réservoir initial, dans le delta du Gange, en Inde. Les six pandémies qui ont eu lieu par la suite ont tué des millions de personnes sur tous les continents. La pandémie actuelle (la septième)



a démarré en Asie du Sud, en 1961, a atteint l'Afrique en 1971, puis les Amériques en 1991. Le choléra est désormais endémique dans de nombreux pays.

Épidémiologie, facteurs de risque et charge de morbidité

Le choléra peut être endémique ou épidémique. Une région d'endémie du choléra est une zone où des cas de choléra confirmés ont été détectés pendant trois des cinq dernières années, une transmission locale étant établie (ce qui signifie que les cas ne sont pas importés). Une flambée/épidémie peut survenir tant dans les pays d'endémie que dans ceux où le

choléra ne sévit pas habituellement.

Dans les pays d'endémie, une flambée peut être saisonnière ou sporadique et le terme désigne un nombre de cas supérieur aux attentes. Dans un pays qui n'est généralement pas touché par la maladie, on entend par « flambée » la survenue d'au moins un cas confirmé de choléra, la transmission locale étant attestée dans une zone où le choléra n'est habituellement pas présent.

Il existe un lien étroit entre la transmission du choléra et un accès inadéquat à l'eau potable et à des installations d'assainissement. Typiquement, les endroits à risque

comprennent les bidonvilles périurbains, ainsi que les camps pour personnes déplacées à l'intérieur du pays ou les réfugiés.

Les crises humanitaires, qui ont notamment pour conséquence l'interruption des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et les déplacements de populations dans des camps mal équipés et surpeuplés, peuvent augmenter le risque de transmission du choléra, si jamais le bacille est présent ou s'il est introduit. Il n'a jamais été fait état d'épidémie à partir de cadavres de personnes non infectées.

Prévention et lutte

Une démarche portant sur plusieurs fronts est essentielle pour combattre le choléra et faire baisser la mortalité. Les mesures utilisées associent la surveillance, l'amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, la mobilisation sociale, le traitement de la maladie et les vaccins anticholériques oraux.

Interventions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

À longue échéance, la solution pour endiguer le choléra passera par le développement économique et l'accès universel à l'eau potable et à des services d'assainissement. Les mesures visant les conditions environnementales consistent notamment à appliquer des solutions durables à long terme pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène dans les zones sous tension pour le choléra. Outre le choléra, ces interventions sont aussi de nature à prévenir un large éventail d'autres maladies à transmission hydrique et contribuent à atteindre les objectifs en matière d'éducation et de lutte contre la pauvreté et la malnutrition. Les solutions pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène en lien avec le choléra s'inscrivent dans la lignée de ce que prévoient les objectifs de développement durable (ODD 6).



Traitement

Le choléra est une maladie facile à traiter. On peut guérir la majorité des sujets atteints en leur administrant rapidement des sels de réhydratation orale (SRO). Le sachet standard de SRO OMS/UNICEF est à dissoudre dans 1 litre (l) d'eau potable. Jusqu'à 6 litres de SRO peuvent être nécessaires pour traiter une déshydratation modérée chez un patient adulte le premier jour.

Les patients gravement déshydratés présentent un risque de choc et l'administration rapide de liquide par voie intraveineuse s'impose. Ces patients reçoivent également des antibiotiques adaptés pour raccourcir la durée de la diarrhée, diminuer les quantités de liquide de réhydratation nécessaires et écourter la durée de l'excrétion des bacilles de *V. cholerae* dans leurs selles.

On ne recommande pas l'administration de masse d'antibiotiques, car elle n'a aucun effet avéré sur la propagation de la maladie et pourrait favoriser la résistance aux antimicrobiens.

L'accès rapide au traitement est essentiel lors d'une flambée de choléra. La réhydratation orale doit être disponible dans les communautés et pas uniquement dans des centres de soins plus importants qui pourront à tout moment proposer des perfusions intraveineuses et une prise en charge. Avec une prise en charge rapide et adaptée, le taux de létalité devrait se maintenir en dessous de 1 %.

Le zinc est un important traitement d'appoint chez l'enfant de moins de 5 ans. Il réduit aussi la durée d'une diarrhée et peut prévenir des épisodes ultérieurs de diarrhée aqueuse aiguë due à d'autres causes.

Il convient aussi d'encourager l'allaitement maternel.

Vaccins anticholériques oraux

Il existe actuellement 3 vaccins anticholériques oraux (VCO) préqualifiés par l'OMS : Dukoral[®], Shanchol[™], et Euvichol^{®5}. Pour les 3 vaccins, 2 doses doivent être administrées pour obtenir une protection complète.

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES EN RD-CONGO PRÈS DE 1.900.000.000 USD REQUIS PAR L'AZES



Le directeur général de l'Agence des zones économiques spéciales (AZES), Auguy Bolanda Menga, de retour à Kinshasa, en provenance de Goma, au Nord-Kivu, depuis vendredi dernier, a confié qu'une enveloppe de 1.900.000.000 USD a été requise pour la création des zones économiques spéciales en RD-Congo.

Le DG de l'AZES s'est dit optimiste quant à la réussite de ce projet quand bien même cela requiert du temps et de la planification. « Par rapport à ce projet, nous sommes optimistes car le cadre est déjà tracé et l'État congolais est en train de donner des moyens pour réussir les zones économiques spéciales (ZES), et nous sommes en train de mettre les bouchées doubles pour mobiliser les moyens nécessaires. Suivant le Plan de développement industriel (PDI), il faut un milliard neuf cent millions de dollars pour la

mise en œuvre des ZES. Il faut du temps, il faut planifier mais, le projet va se réaliser, nous allons mobiliser l'argent petit à petit », a-t-il rassuré.

D'après ce projet, l'ensemble du territoire RD-congolais a été divisé en 6 zones industrielles reprises par le Plan de développement industriel (PDI). En tant qu'agence publique, l'AZES a le devoir de travailler pour la mise en œuvre de ces zones. « Ces zones sont situées, dans le cadre de ce projet, selon l'ancienne configuration du pays qui était répartie en 8 grandes provinces, à savoir : le Grand Kivu (Est) ; la Grande province orientale (Nord-est) ; le Grand Équateur (Nord-ouest) ; le Grand Kasai (Centre), le Grand Katanga (Sud-est), Kinshasa, le Kongo central et le Grand Bandundu (Sud-Ouest) du pays, avec dans chaque entité, de nouvelles provinces démembrées », précise-t-il.

Pour ce faire, l'agence a besoin d'un fonds de financement entendu comme un « véhicule financier », un mécanisme mis en place pour mobiliser les moyens financiers nécessaires devant contribuer à la création des Zones économiques spéciales sur l'ensemble du territoire national. « Ce système est en train d'être mis en œuvre par le ministère de l'industrie, piloté par Julien Paluku, pour l'État et les bailleurs des fonds puissent se mobiliser à la création des ZES », a indiqué le directeur général de l'AZES.

Évoquant, la construction du port en eaux profondes de Banana, dans la province du Kongo-Central, ainsi que sa rentabilité et son gain social, Auguy Bolanda Menga a fait remarquer qu'il est prévu la mise en place d'une zone industrielle aux alentours du nouveau port.

E.K

L'AFRIQUE, L'OCCIDENT ET LA RUSSIE

CE QUE LES AFRICAINS ONT OUBLIÉ OU IGNORENT

Agiter l'épouvantail russe à chaque divergence avec un pays occidental serait-il devenu une mode pour tous les indignés africains ? Quand, actuellement, sous d'autres latitudes, le visage de Vladimir Poutine est gratifié sur les photos de la petite moustache d'Hitler - le «diable» incarné - et le drapeau russe mis en parallèle avec celui de l'Allemagne nazie, l'homme fort du Kremlin et les couleurs de son pays ont, par contre, la cote au sud de la Méditerranée. Ce chantage «sentimental» des activistes du continent - c'en est bien un, disons-le, ressemble risiblement à celui d'un enfant frustré et mécontent d'un parent et qui menace de retirer à dernier son affection pour la transférer à une autre personne présumée plus sympathique, bienveillante.

Les pays de l'Ouest de l'Europe et du Nord de l'Amérique constituent ce qu'on appelle l'Occident. Ils ont en partage les valeurs libérales et font ainsi du respect des libertés individuelles, du droit à la différence et de certains droits publics une «religion».

On retrouve parmi ces pays des anciennes puissances coloniales. S'être partagé l'Afrique et avoir mis sous leur domination les peuples du continent, telle est l'encre qui a sali, depuis plus d'un siècle, les rapports entre les nations de l'hémisphère nord et celles de l'hémisphère sud du globe terrestre. Tâche que les unes croient avoir effacée en octroyant leurs indépendances (et diverses assistances postcoloniales) aux autres.

Mais efface-t-on aussi facilement, à coup d'argent et d'aides matérielles, les effets d'une profonde déculturation, d'une déshumanisation partie de la traite négrière et, plus tard, «sofement» perpétuée à travers les rapports ségrégationnistes qui avaient prévalu entre colons et colonisés ? Ici s'expliquent les refoûlés de la part de certains Africains sur tout ce qui est américano-européen et le discours bouc-émisairiste - ressassé par les Nathalie Yamb, Kémi Séba et autres -, qui est à la limite de la haine anti-Blancs occidentaux, qui l'accompagne : l'Occident, «impérialiste, néocolonialiste, piller des richesses du continent», serait, répète-t-on à souhait, la cause de l'appauvrissement et de la stagnation de l'Afrique. Il faut

ainsi, estime-t-on, s'en éloigner - en se débarrassant au passage de toutes les rémanences coloniales dont le franc CFA - et aller voir ailleurs, à l'Orient, pour des coopérations dites «gagnant-gagnant», notamment avec la Russie de Poutine.

Mais que peut bien apporter la Russie à l'Afrique que l'Occident ne lui a jamais donné ? L'argent ? L'assistance technique civile ou militaire ? L'aide humanitaire ? La démocratie ? L'État de droit ? Les Russes seraient-ils ces gens gentils, pas donneurs de leçons, pas «paternalistes», qui n'ont colonisé aucun pays africain et qui n'ont ainsi pas chicotté nos ancêtres, les nouveaux partenaires idéaux dont rêvent les Africains ?

Ces derniers n'auraient-ils pas étudié l'histoire du monde ? Auraient-ils oublié ou ignorent-ils que la Russie, si elle n'a certes pas eu des colonies en Afrique, a été une des grandes puissances impérialistes qui avait eu sous sa domination plus d'une dizaine de pays - parmi lesquels l'Ukraine -, qui n'accédèrent à l'indépendance qu'après la chute du mur de Berlin, au début des années 1990, trente ans après celle du Congo lui octroyée par la Belgique ? Les Africains n'auraient-ils pas appris que les peuples - pourtant de race blanche - colonisés par les Russes ont subi des violences inouïes de la part de ces derniers faites des travaux forcés, de russification culturelle contraignante, de relégations dans des goulags où périssent, d'épuisement, de froid et de faim, plus de quatre millions de personnes ? Des peuples (noirs) d'Afrique auraient-ils joui d'un différent et tendre traitement, d'une particulière gentillesse s'ils avaient été sous le joug des Russes ?

N'est-il pas de l'impérialisme, de la recolonisation ce que la Russie de Poutine fait aujourd'hui, avec de fallacieux arguments et sous les yeux du monde, en s'octroyant par la force - comme du temps des conquêtes coloniales du 19^e siècle - des territoires de l'Ukraine (la Crimée et autres) ? La protection des russophones ukrainiens prétendument maltraités dans «leur» pays donne-t-elle droit aux dirigeants russes d'envahir l'Ukraine, un État souverain, de le balkaniser et, terrorisme effroyable, de raser ses villes et de tuer à l'aveuglette, sans distinction, ses populations civiles (femmes, enfants et vieillards) ?



Les justifications données par Poutine à son invasion de l'Ukraine ont la même résonance que celles données par Paul Kagame à ses opérations militaires au Congo où il est notamment question pour lui, secret de polichinelle, de porter secours aux populations rwandophones violentées au Congo (en les armant afin de se défendre eux-mêmes avec des militaires rwandais comme forces d'appui) et d'assurer la sécurité de son pays menacée, dit-il, par ses opposants armés du FDLR (Front De Libération du Rwanda). Des velléités de balkanisation du Congo sont également redoutées par ses habitants. Peut-on approuver la violation du droit international par Vladimir Poutine et dénoncer celle de Paul Kagame, les volontés hégémoniques de ces deux autocrates étant pourtant évidentes et identiques ?

Les États africains sont évidemment libres de se choisir de nouveaux «amis» ou de nouveaux «maîtres» qui ne viendraient pas leur exiger l'organisation des élections transparentes, le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, leur donner des conseils de rigueur de la gestion des fonds publics, qui ne viendraient pas «piller» leurs richesses, qui leur fourniraient (gratuitement ?) des armes et autres assistances et qui viendraient se battre à leur place, verser leur sang sans contrepartie. Les miliciens russes de Wagner ne se paient-ils pas sur la «bête» en Centrafrique, au Mali et ailleurs ?

Les relations entre partenaires internationaux se fondent sur des profits à tirer réciproquement. Les Africains semblent l'oublier et confondent coopération et philanthropie quand ils décident émotionnellement de déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul. Les désillusions, dans quelques temps, de certaines et hasardeuses options pourraient être grandes.

Wina LOKONDO

HOMMAGE À BENOÎT LUKUNKU SAMPU, UNE ICÔNE DE LA TÉLÉVISION CONGOLAISE ET DIPLOMATE, SANS NOUS, DEPUIS 3 ANS



En fouillant dans mes archives, j'ai découvert que le mois de mars nous a arraché des grands noms de la musique et de la télévision. La semaine dernière, nous avons rendu hommage à Josky Kiambukuta et, dans cette édition, nous le faisons pour Benoît Lukunku, présentateur vedette de la RTNC qui a fini par être Diplomate. Et l'autre disparu de ce mois, c'est le poète Simaro Masiya.

Voilà trois ans, en étant à Bruxelles que j'avais appris qu'il allait de plus en plus mal, à l'idée qu'il allait s'en tirer en bon compte. Mais non, la nouvelle venait de tomber : Benoît Lukunku Sampu n'était plus des nôtres. Il venait de passer de vie à trépas le vendredi 13 mars 2020. Le dernier du trio Kalulu (Kayumbi, Lukunku, Lutu) venait de rejoindre ses deux autres compères qui l'avaient déjà précédé dans l'au-delà. La cérémonie de ses obsèques qui avait eu lieu au parvis de l'hôpital du cinquantenaire ne quitte pas ma mémoire.

Ces trois-là ont marqué les esprits des téléspectateurs autrefois par leurs prestations qui n'ont laissé personne indifférent. Il y a un peu

plus de deux ans, j'avais publié un post en guise d'hommage de son vivant pour souligner sa haute stature, la dimension qu'il a prise, au fil du temps, son professionnalisme dans l'exécution de sa tâche.

Une publication reprise notamment par Google et d'autres rédactions. J'en reprends ici quelques détails sur son parcours.

Témoignages unanimes de reconnaissance à l'endroit d'un grand de la télé en République Démocratique du Congo. J'ai mesuré une fois de plus la place que Benoît Lukunku Sampu, Ben pour les intimes, occupait dans les cœurs de ceux l'avaient connu et apprécié, à sa juste valeur d'ailleurs, pour le travail digne d'éloges qu'il avait abattu dans l'exercice de sa tâche. Je me suis fait le devoir, comme pour d'autres avant lui, de remettre à la surface de la conscience presque tous les bienfaits que cet homme nous avait rendus, à travers la télé.

Je l'avais découvert sur le petit écran, comme tout le monde et finalement, je l'avais approché, d'autant que mon métier et le sien étaient comme deux frères siamois : un seul corps, deux têtes diffé-

rentes. Moi dans la presse écrite et lui dans l'audiovisuel.

Ici, il ne s'agit pas de moi, mais de lui. Je m'attarderais un petit peu sur les réactions que ce posting a suscitées. J'en étais arrivé à près de 300 réactions aussi élogieuses les unes que les autres. C'est en somme des témoignages unanimes de reconnaissance à l'endroit de celui qui est convenu de nommer « Icône de la télé », comme on n'en fait plus malheureusement.

La jeunesse actuelle n'a-t-elle pas la capacité d'emboîter le pas à ces figures emblématiques qui ont tracé le sillon ? Je ne fais que poser la question. Je ne me présente pas en redresseur de torts (loin s'en faut), mais je suis comme la multitude des consommateurs des programmes TV qui constatent que des Lukunku, des Théo Boniface, des Elether Lutu Mabangu (j'en passe et des meilleurs) n'ont servi à pas grand-chose en termes de passage de témoin. Lorsqu'on regarde ce qui se fait actuellement, c'est une évidence, c'est le jour et la nuit. Au regard des états de services dont il était en droit de se prévaloir, Benoît Lukunku Sampu était comme une espèce en voie de disparition. Il a disparu aujourd'hui, avec tout son savoir. Il était parti œuvrant dans la diplomatie, en poste au Portugal, où, à mon avis, sa place n'y était vraiment pas. Il devait être là où ses compétences étaient requises : la télévision nationale pour participer à la profonde restructuration dont elle a tant besoin.

Ben, nous on continuera à te prendre pour exemple pour ce que tu as été et les traces que tu as laissées...

Repose en paix !

HC EALE IKABE Jean-Pierre

CSAC

LA FEUILLE DE 2023-2027 PRÉSENTÉE AUX BAILLEURS DE FONDS

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et des médias (Csac) a organisé le 24 mars 2023 une soirée diplomatique du Régulateur au Salon Congo de Pullman hôtel de Kinshasa en présence des diplomates et plusieurs invités.

Dans son mot de circonstance, le président du Csac, maître Christian Bosembe a fait une brève présentation de son institution tout en évoquant ses attributions entre autres celles de garantir le droit de la population à une information pluraliste, fiable et objective; d'assurer la neutralité et l'équité de tous les médias ; de veiller à la qualité des productions de tous les médias ; de veiller à la diffusion de la culture de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que la promotion des médias.



Il en a profité pour présenter le plan d'actions prioritaires évalué à plus de 17 millions de dollars américains à exécuter durant les 15 premiers mois de leur mandature.

Parmi les projets retenus, on peut citer l'organisation d'un grand forum de cohésion nationale ainsi celle de sa campagne de sensibilisation et sur la lutte contre le tribalisme et la haine intercommunautaires. Il a également épinglé l'appui aux médias et la campagne nationale pour la protection des mineurs.

Pour y arriver, le président du Casc a lancé un appel de fonds à l'endroit du gouvernement de la République et des partenaires internationaux.

Pour leur part, le représentant de l'Union européenne en RDC et le directeur du Bureau conjoint des droits de l'homme de l'Onu en RDC ont loué cette initiative et ont promis de faire le plaidoyer et d'accompagner le Casc dans la mesure de leurs moyens.

Herman Bangi Bayo

CSAC

LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2027 ADOPTÉE

L'assemblée plénière du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC), organe délibérant, a adopté le jeudi 23 mars 2023, la feuille de route stratégique pour la période 2023-2027. Ce document est une boussole devant le permettre de mieux mener son programme ambitieux pouvant aider les médias à se transformer en véritables entreprises, selon les responsables du Csac.

Ladite feuille de route prévoit également d'aider les professionnels des médias à intérioriser les textes réglementaires qui guident la profession dans l'objectif d'enregistrer moins de dérapages et plus de performances.

Le CSAC entend dans son agenda mettre sur pied un programme lié à l'amélioration de la capacité opérationnelle du régulateur sur l'ensemble du territoire national, tenant compte

de sa représentativité à travers des coordinations dans les 26 provinces de la RDC.

En ce qui concerne la régularisation des médias, le Csac prévoit aussi un autre programme dédié à l'encadrement des médias pour leur optimisation. Cela s'effectuera à travers des séminaires de formation, et la mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue permanent pour renforcer leurs capacités.

Afin de sanctionner positivement les médias qui vont de distinguer, le CSAC va primer ceux qui vont se distinguer à la fin de l'année avec un prix d'excellence.

Quant au moratoire donné aux diffuseurs, producteurs et agences de publicité, le Conseil du CSAC leur a rappelé que le délai leur accordé de 30 jours expire ce 24 mars 2023.



Pour ce, le CSAC annonce le respect rigoureux de la législation en la matière. Ce qui implique la contribution des instances judiciaires pour faire respecter la loi. Dorénavant, aucune publicité ne pourra être diffusée sur les médias congolais sans l'obtention préalable de l'avis de conformité du CSAC.

EJK

ÉCRIRE SON HISTOIRE

Le Congolais né à l'étranger s'interroge régulièrement sur le mode de vie de ses ancêtres avant 1885. Lorsque, sur les bancs de l'école, nous parcourions l'Antiquité et étudions le Moyen-Age, je ne pouvais m'empêcher de me poser la question «qu'est-ce qu'on faisait pendant ce temps-là au Congo ?». Quelles étaient nos habitudes, nos mœurs, nos obstacles, nos affrontements, etc. ? Congo. Une histoire (David Van Reybrouck, 2010) et Wikipedia arrivent en tête des sources qui permettent de répondre à ces interrogations ; elles deviennent les références vers lesquelles nous nous tournons par réflexe. Cependant, ces sources ont été écrites, pour la plupart, par des Occidentaux sans lien familial ou culturel avec la République Démocratique du Congo. Une réalité vue par un autre œil. Un jour, le manque de sources «endogènes» sera décrié car perçu comme une démarche scientifique aux lacunes méthodologiques. Comment y remédier ? Il faut écrire sa propre Histoire.

Ecrire pour ne plus éprouver ce sentiment de dépossession de son histoire ; écrire pour ne pas voir sa réalité travestie.

Aujourd'hui, plus que jamais, c'est possible. Stylo, clavier, réseaux sociaux, livres, podcast, vlog sur YouTube et j'en passe, les outils sont à notre portée ; saisissons-les et utilisons-les à bon escient.

L'idée n'est pas de raconter une histoire «noire» monolithique qui engloberait tous les individus composant la diaspora africaine. Au contraire, l'immigré, l'enfant ou le petit-enfant d'immigré congolais qui vit en Belgique n'est pas une copie conforme de celui qui réside en France, au Royaume-Uni ou encore en Italie. Nos réalités, similaires sur bien des points, révèlent pléthore de nuances. L'Histoire s'impatiente de notre récit, de notre subjectivité de Congolais et de Noirs de Belgique. Que notre singularité, qui

existe, finisse par émerger aux yeux du plus grand nombre. Qu'elle ne se confonde pas éternellement avec celle des autres. A se confondre, elle finit par fondre et par s'évaporer.

La convergence des récits donne naissance à une réalité qui se mue en une vérité historique. Un consensus tacite qui traverse les décennies, voire les siècles, tant qu'aucun ne le dément. Cette vérité se trouve donc au croisement des perspectives. Une histoire contée, même avec les précautions de l'objectivité, se teintera toujours de la nuance sensorielle de son conteur, de son rapport aux protagonistes, de son orientation politique, de ses éventuels intérêts économiques. La narration se fait à partir d'un angle physique (présence ou pas au moment de l'action, proche ou éloigné de celle-ci, attentif à la scène ou distrait, etc.) et d'une perception mentale (constituée par l'affect en jeu, le bagage socio-culturel, etc.) qui la rendent unique.

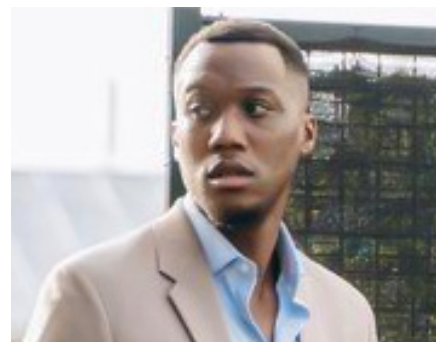
En ne la racontant pas, d'autres s'en chargeront. Et ces auteurs, pas nécessairement portés par des motivations malveillantes, provoqueront, de manière inévitable, une nouvelle déception par leur manque de justesse historique et émotionnelle.

Nous, représentants de la diaspora, avons pour devoir de laisser des traces écrites de la singularité de notre vécu.

Nous, acteurs du changement, avons pour obligation de ne pas regarder, une fois de plus, notre histoire se rédiger à partir d'une autre sensibilité, d'un autre schéma de PENSÉE aussi empathique soit-il à notre égard.

Nous, êtres de culture belgo-congolaise, avons pour mission d'éclairer nos contemporains sur notre quotidien et d'en offrir une image en haute définition aux descendants qui regarderont notre époque depuis leur rétroviseur.

Les événements les plus marquants de l'Histoire de l'espèce humaine pour lesquels les sources foisonnent et qui ont été tant racontés, tant étudiés, tant glosés, continuent de



faire l'objet de désaccords au sein de diverses communautés académiques. J'écoutais récemment l'épisode du podcast Parlons d'Histoire consacré à l'évolution du mouvement flamand belge, commenté par trois historiens d'appartenances différentes. Leurs approches respectives étaient patentes mais permettaient néanmoins de se rapprocher d'une vérité. En exposant chacun son point de vue, au risque d'un débat contradictoire virulent, la frustration se dissipe.

Au même titre que la musique, la littérature est un art. A travers le rap, la culture afro-européenne (j'ose l'adjectif) décrit son existence avec une résonance tantôt douce tantôt fracassante. N'en déplaise à certains, l'avenir ne se souviendra pas de cette musique uniquement pour avoir été la plus écoutée et la plus vendue dans le monde ; il s'en souviendra car elle porte dans ses textes les récits précis d'une condition humaine et de la perception d'une époque. En rappelant que parmi les plus grands succès du rap et de la pop francophone, nous comptons Damso et Maître Gims, tous deux issus de ce pays qui regorge de talents.

A travers le recensement scientifique et le récit littéraire, nous pouvons produire les mêmes effets.

Eloignés géographiquement, nous nous raccrochons, cahin-caha, à l'Histoire qui nous est soumise. Les regrets liés au manque de sources endogènes s'agissant de notre passé sont prégnants.

Sur base de l'Histoire, le corps peut enseigner. Sans l'Histoire, le cœur peut en saigner.

Mandela Lokondo

CONGO BRAZZAVILLE

18 MARS 1997-18 MARS 2023 : 46 ANS DEPUIS QUE LE PRÉSIDENT MARIEN NGOUABI NOUS A QUITTÉS

Troisième président après Fulbert Youlou et Massamba Débat, Marien Ngouabi avait occupé les fonctions de président de la République du Congo du 31 décembre 1968 à sa mort, le 18 mars 1997.

Né le 31 décembre 1938 à Ombele, petit village situé à une dizaine de kilomètres de Fort-Rousset (Owando), en pays Kouyou, dans le département de la Cuvette.

Formation et carrière militaire

De 1947 à 1953, il fait ses études primaires à Fort-Rousset. En 1953, il entre à l'École militaire préparatoire Général Leclerc de Brazzaville. Il en sort en 1957 et est affecté à Bouar, en Oubangui-Chari (future République centrafricaine).

De 1958 à 1960, il fait partie du deuxième bataillon des tirailleurs du Cameroun, avec le grade de sergent. En 1960, à la faveur de l'indépendance du Congo, il est admis à suivre une formation d'officier en France, d'abord à l'École militaire préparatoire de Strasbourg, puis à l'École militaire interarmes de Coëtquidan. Il a pour camarades de promotion ses compatriotes Joachim Yhombi-Opango, Louis Sylvain-Goma et Luc Kimbouala-NKaya.

En 1962, il revient au Congo avec le grade de sous-lieutenant. Il est affecté à la garnison de Pointe-Noire en qualité d'adjoint au Commandant du bataillon d'infanterie. L'année suivante, il est promu au grade de lieutenant. En 1965, de retour à Brazzaville, il devient capitaine et commande le tout nouveau bataillon parachutiste des Forces armées congolaises.

En 1er octobre 1968, il devient commandant. Au début des années soixante-dix, il entreprend des études de physique à l'École supérieure des sciences de Brazzaville.



Il obtient un diplôme d'études approfondies.

Vie politique (1966-1968)

En 1966, Ngouabi est membre du Comité central du Mouvement National de la Révolution (MNR), le parti unique. Il y représente l'armée.

Le 22 juin 1966, l'Assemblée nationale vote une loi transformant les Forces armées congolaises (FAC) en Armée populaire nationale (APN). Une direction politique à l'armée et un haut-commandement collégial sont créés. Les deux sont dirigés par une commission civile coiffée par un officier membre du parti, qui a rang de commandant en chef de l'APN. Le capitaine Ngouabi s'insurge contre cette inféodation de l'armée au politique et émet de vives critiques à l'endroit du président Massamba-Débat. En guise de punition, il est muté à Pointe-Noire. Ayant refusé cette affectation, il est mis aux arrêts et rétrogradé au rang de soldat de première classe par Massamba-Débat.

Des membres de son ethnie manifestent dans Brazzaville pendant deux jours (les 27 et 28 juin) pour réclamer sa libération. Les militaires de son bataillon, le groupement aéroporté, se mutinent. Ils occupent des bâtiments gouvernementaux et mettent à sac la permanence du parti. Le chef d'État-major, le commandant Mountsaka, accouru à la base militaire de Maya-Maya pour les faire rentrer dans le rang, est fait prisonnier et mis au cachot. Finalement, la Défense civile parvient à rétablir l'ordre. Ngouabi est remis en liberté et rétabli dans son grade.

De plus en plus contesté par la classe politique, Massamba-Débat fait arrêter Ngouabi et le lieutenant Eyabo, le 29 juillet, pour activisme politique trop prononcé. Le groupement aéroporté se mutine de nouveau. Un détachement de para-commandos, conduit par l'adjudant Akouala, libère les deux prisonniers le 31. Habilement, Ngouabi et ses troupes investissent la maison d'arrêt de Brazzaville et sortent de prison le comman-

dant Mouzabakani et le lieutenant Kinganga, emprisonnés depuis plusieurs mois pour tentative de déstabilisation du régime.

Prise de pouvoir (août – décembre 1968)

Le 3 août, alors que Massamba-Débat a quitté le palais pour son village natal, laissant le pouvoir vacant, l'armée publie un communiqué invitant le Président de la République à reprendre ses fonctions. Le communiqué précise que le lieutenant Poignet, Secrétaire d'État à la Défense Nationale, assure l'intérim. D'autorité, les responsables militaires annoncent aussi la nomination de Ngouabi comme Commandant en chef de l'APN, en remplacement du capitaine Ebadepe, et celle du capitaine Sylvain-Goma comme Chef d'État-major, en remplacement du capitaine Kimbouala-Nkaya.

La négociation entre les nouveaux hommes forts de l'armée et Massamba-Débat, revenu à Brazzaville, s'ouvre le 4 août. Elle aboutit le 5 août, à la formation d'un nouveau gouvernement et à la constitution d'un Conseil National de la Révolution (CNR), de 39 membres. Douze officiers font partie du CNR, dont Ngouabi, Alfred Raoul, Kimbouala-Nkaya et Sassou N'Guesso. Massamba-Débat a aussi accepté de former un nouveau gouvernement. La nouvelle équipe reflète l'improbable équilibre établi après l'épreuve de force (Lissouba au Plan, Mouzabakani à l'Intérieur, Matoumpa-Mpolo à l'Information, etc).

Le 4 septembre, devant l'érosion de son pouvoir, Alphonse Massamba-Débat démissionne de sa fonction de Président de la République. Il est aussitôt emprisonné.

Le 7 septembre, le CNR aménage l'Acte fondamental et supprime la fonction de Président de la République. Le Premier ministre Raoul est chargé d'assurer l'intérim à la tête de l'État jusqu'à la mise en place d'institutions définitives. En réalité, depuis la mise en place de



CNR, Marien Ngouabi est le véritable homme fort du pays.

Le 31 décembre 1968, l'Acte fondamental est de nouveau modifié. Le CNR, remanié et réduit à 28 membres avec la mise à l'écart des proches de Massamba-Débat, devient l'organe suprême de l'État. Le chef du Conseil est de droit Président de la République. Marien Ngouabi devient ainsi le troisième Président du Congo, à l'âge de 30 ans.

Dès sa prise de fonction, Ngouabi confirme Alfred Raoul au poste de Premier ministre. Celui-ci constitue un nouveau gouvernement dans lequel Mouzabakani ne figure pas.

À l'opposé de ses prédécesseurs, Ngouabi n'occupe pas le Palais du Peuple, résidence du Président de la République depuis l'indépendance. Il préfère demeurer au Grand Quartier Général de l'APN où une résidence est aménagée.

Du 29 au 31 décembre 1969 a lieu le congrès constitutif du Parti Congolais du Travail (PCT), parti unique d'avant-garde, d'idéologie marxiste-léniniste. Claude-Ernest Ndalla et MOUNGOUNGA NKOMBO Nguila en ont rédigé les statuts.

Le PCT, parti unique, est dirigé par un Comité central de 30 membres, élus par le Congrès du parti pour 5 ans. Un Bureau politique de 8

membres est chargé de veiller à la mise en œuvre des décisions du Congrès et du Comité central.

Le 7 janvier 1970, Marien Ngouabi est investi à la tête du parti et de l'État pour 5 ans. Il nomme Alfred Raoul Vice-président du Conseil d'État.

L'Etat-Major Spécial Révolutionnaire est composé de Marien Ngouabi, Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, Louis-Sylvain-Goma, Denis Sassou N'Guesso et Jean-Pierre Gombe. Sylvain-Goma nommé Premier ministre le 18 décembre, compose un gouvernement de 15 ministres. Le 28 décembre, Sassou N'Guesso est nommé Délégué du Conseil d'État chargé de la Défense et de la Sécurité, par décret présidentiel. Courant Janvier 1976, Ngouabi promulgue un Acte fondamental qui transfère les pouvoirs du Comité Central à l'Etat-Major Spécial Révolutionnaire.

Assassinat

Début mars 1977, Ngouabi reçoit une lettre de son prédécesseur Massamba-Débat. Dans sa missive, celui-ci lui recommande de démissionner, car la gravité de la situation du pays l'impose. Le 3 mars, il reçoit en audience l'ancien président et son épouse.

Le 18 mars, il commence sa journée par la faculté des sciences de l'université de Brazzaville, où il est chargé de cours en première année. De retour à l'Etat-Major, il reçoit successivement en audience Alphonse Mouissou-Poaty, le président de l'Assemblée nationale et le cardinal Émile Biayenda. À 14 h 30, un commando armé entame une fusillade dans l'enceinte de sa résidence. Quelques minutes plus tard, il est conduit en urgence à l'hôpital militaire de Brazzaville. Peu de temps après le médecin légiste le déclare mort, constate que le corps du président est criblé de balles mais porte des vêtements neufs.

Wikipedia

LES CÉLÉBRITÉS KINOISES

KINSHASA A CONNU PLUSIEURS CÉLÉBRITÉS DANS DIVERS DOMAINES ET POUR LE CENT ANS DE LA VILLE, NOUS ALLONS ÉVOQUER QUELQUES-UNES.

Joseph Ileo

Joseph Ileo est né le 15 septembre 1921 à Léopoldville et est de tribu Mongo. Il a fait 4 années de comptabilité en cours du soir et deux années de culture générale (philosophie et sociologie). Comptable à l'Office des cités africaines, il participe à la rédaction du «Manifeste de Conscience Africaine» en 1956. Membre du Comité provisoire du M.N.C., en octobre 1958, il est l'un des artisans de la scission de ce parti en juillet 1959.

Il fut le Président du Bureau du Congrès du cartel Abako à Kisantu (décembre 1959). Membre effectif de la délégation du M.N.C.-Kalonji à la Conférence de la Table ronde politique.

Sénateur Unimo de la province de l'Equateur, il fut élu député provincial (ville de Léo) sur la liste du cartel M.N.C.-Kalonji. Président du Sénat congolais (élu par 41 voix sur 80). Nommé premier Ministre par M. Kasa-Vubu, après la révocation du gouvernement Lumumba en septembre 1960, il fut chargé par le président Kasa Vubu d'organiser la Table ronde de janvier 1961 à Léopoldville.

Cardinal Joseph-Albert Malula

Mgr Joseph-Albert Malula est le premier cardinal de la RD-Congo.

Il est né à Léopoldville le 17 décembre 1917. Il a été ordonné prêtre par Mgr Georges Six le 9 juin 1946, puis évêque le 20 septembre 1959. Ensuite il fut nommé archevêque de Léopoldville par le pape Paul VI le 7 juillet 1964 et fut le premier évêque noir de ce diocèse.

A l'occasion de son ordination épiscopale, en 1959, il lança son programme pastoral dans cette formule lapidaire devenue célèbre: « une Église congolaise dans un État congolais ».

Le cardinal Malula est considéré comme le « père du rite zairois », le

pionnier par excellence de l'africanisation du christianisme sur le continent noir.

Élevé aux honneurs cardinalices le 28 mars 1969, le cardinal Malula est décédé le 14 juin 1989 après un ministère épiscopal très fructueux.

Jean-Jacques Kande à Kinshasa

Jean-Jacques Kande Dzambulate wa Katoka est né à Léopoldville le 23 avril 1930 et est décédé le 4 janvier 2013 à Kinshasa à l'âge de 82 ans. Il fut journaliste, homme politique et dirigeant sportif.

Retour sur une carrière

Après ses études, il consacre sa vie professionnelle au journalisme. En 1950, il fait ses premières armes comme chroniqueur sportif au « Courrier d'Afrique ». Lorsque « l'Avenir », racheté par Neelissen, ouvre ses colonnes aux journalistes noirs en 1954, il est engagé comme Rédacteur à « l'Avenir » et Rédacteur en chef des « Actualités Africaines », son supplément hebdomadaire où il dirige les pas d'un certain stagiaire journaliste Joseph-Désiré Mobutu.

Il quitte « l'Avenir » et offre ses services au couple Labrique qui vient de monter en 1956 « l'Agence Belgo-Congolaise de Presse et de Documentation ». Fin mars 1957, il se laisse tenter par l'aventure des frères Kanza qui lancent un journal anticonformiste « Congo » comme Rédacteur en chef, il signe du pseudonyme de Mwuenza Ditu.

Il voyage en Europe en 1960. Il séjourne en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Tchécoslovaquie. En 1964, il est diplômé de l'Ecole Supérieure de Journalisme (Paris), et diplômé des Hautes Etudes Internationales (Paris). Il fait plusieurs stages aux Etats-Unis : auprès de l'Agence United Press International, News Week, New York Times, et une station de radiodiffusion à Harlem (W.L.I.B.).

Avec l'avènement de la Seconde



République, il occupe le poste de Directeur Général de l'Agence Congolaise de Presse (1964 – 1965) et remplit ensuite des fonctions gouvernementales : Haut-Commissaire l'Information et au Tourisme (28 novembre 1965 – 4 octobre 1967), Ministre de l'Information (5 octobre 1967 – 7 décembre 1970). Il siège au bureau Politique du 13 octobre 1967 au 3 juillet 1968. Il est élu Député National en 1970, et réélu Commissaire du Peuple en 1975.

En 1980, il revient à la tête de l'Agence Zaïroise de Presse en qualité de Délégué Général. Il est élu Président National de l'Union de la Presse du Zaïre. Il fait sa rentrée au gouvernement au poste de Commissaire d'Etat à l'Information du 9 octobre 1981 jusqu'au 1er novembre 1983.

Une vie dédiée au sport et à V CLUB

Jean-Jacques Kande avait été l'un des grands donateurs de l'équipe de l'AS V.Club. Il avait été élu président du comité sportif, en juin 1975, alors qu'il était le patron de l'Agence de Messagerie Aérienne du Zaïre (AMAZ).

Avec lui, l'AS V.Club fut officiellement le premier club du pays aux statuts omnisports: football, basket-ball (dames), volley-ball (dames-messieurs) et nantei.

Avec l'avènement de Sinda Dinzey

Ntotila Emmanuel à la présidence du comité de coordination en janvier 1980, Kande Dzambulate avait été désigné Président Général de l'AS V.Club. En mars 1982, il avait été porté à la tête du Conseil Suprême, organe nouvellement créé et composé uniquement de trois membres, selon la volonté de l'assemblée générale, à savoir lui-même, Sinda Dinzey Ntotila (qui venait de quitter la fonction) et Pierre Roger Bia Kibasa Mayiza (nouvellement porté à la présidence du comité de coordination) avant de s'ouvrir sur les barons et autres personnalités ayant œuvré d'une manière ou d'une autre au rayonnement de l'équipe.

Entre-temps, il avait été nommé membre du Bureau Politique du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR-Parti Etat), du Comité Central du MPR, Président-Délégué Général à l'Agence Zaïroise de Presse (AZAP), Président de l'Union de la Presse du Zaïre (UPZA) avant de retrouver le poste de Commissaire d'Etat - ministre - à l'Information. Deux ans plus tard, il perdait la moitié de ces tâches.

En janvier 2000, démission de Jean-Jacques Kande de la présidence du Conseil Suprême de l'AS V.Club qu'il retrouvera début 2005. La maladie l'a empêché de continuer à y siéger, à partir de 2008.

Cyclisme : Nduka

Nduka qu'on appelait affectueusement le vieux Nduka était un passionné du cyclisme. Ce n'était pas un vrai crack du vélo mais il en était un amoureux. L'âge avancé, il se mesurait toujours avec des jeunes plus talentueux. De mémoire, le coureur Nduka n'a gagné aucune course de sa vie ni monté au podium mais chaque dimanche, il était au rendez-vous.

A l'époque, il avait des concurrents de taille comme Kalonji (Karro), Mandjambi Cosmonaute, Franky. Les amateurs du vélo l'aimait bien par qu'il était en soi un spectacle car il arrivait toujours à la queue du peloton de fois avec plusieurs tours de retard et il tenait toujours à finir la course d'où les applaudissements du public.

Son fils Menga avait pris sa relève et était plus performant que lui, plusieurs fois champion de la RDC et capitaine de l'équipe nationale du cyclisme. Nduka faisait le cyclisme pour l'amour

du sport mais son gagne-pain était la photographie avec son studio photo du quartier Yolo Nord.

Nkulu Norbert : Maître coiffeur

L'un de tous premiers coiffeurs congolais ayant pignon sur rue dans la ville de Kinshasa. Toutes les célébrités masculines ainsi que la gente féminine célèbre de l'époque recouraient à ses services pour les fêtes de mariages ou autres grandes manifestations. Défrisier ou teindre les cheveux, faire des modèles étaient sa spécialité et les clients venaient de partout, ce qui faisait sa grande renommée.

Sa célébrité s'est accrue avec l'apparition des perruques (hommes et femmes). Il était également l'ami des musiciens et Rochereau l'a immortalisé avec l'orchestre African-Fiesta dans la chanson intitulée «Dr Nkulu Norbert».

Pascal Onema Djamba ou PAO

Il est né en 1939 et est mort le 2 octobre 2018. Ce natif du Katanga s'est fait remarquer dans la musique au sein des Jecoke (Jeunes comiques du Katanga). Il va chanter avec Makeba et même aller jouer à Cuba où il va rencontrer le Che et Fidel Castro.

En 1970, il se tourne vers la photographie, et exerce sous le nom de Photo Pao. De miracle en miracle, il a bousculé son destin par le sens du travail et du sacrifice qui vont finir par payer puisqu'il deviendra le photographe officiel du Président Mobutu. Devenu l'ami personnel de Franco Luambo, il fut également le photographe officiel de l'orchestre Ok Jazz et il l'accompagnait lors des différentes tournées.

Laurent Masibu : célèbre chauffeur de taxi

Laurent Masibu, ce taximan immortalisé par Grand Kallé parcourait les rues et avenues de Kinshasa au volant de voitures grosses cylindrées : Mercedes, Ford, Chevrolet, Plymouth. C'était l'ami personnel de Grand Kalle avec qui il faisait des virées. Et d'ailleurs, il l'a immortalisé dans la chanson Laurent Masibu.

Maître Taureau

François Ngombe Baseko dit «Maître Taureau», un des doyens

de la musique congolaise, décédé à l'âge de 94 ans à Kinshasa. Figure mythique congolaise de la musique, du sport et du spectacle.

Une des premières vedettes des éditions Loningisa en 1952

Très souvent en avance sur son époque, François Ngombe dit «Maître Taureau», originaire de Bolobo (Bandundu) s'est illustré très jeune aux sonorités congolaises des années 50, à la danse, au sport et à l'animation culturelle tout azimut, au côté de ses fonctions de sténo-dactylographe.

Il fut l'un des plus grands danseurs de Léopoldville des années 40 et 50, (au même titre qu'Emile Gentil Okemba à Brazzaville). Fondateur du groupe Vastoria en 1944, lequel groupe musical qui va particulièrement servir de base à l'orientation des garçons et filles vers l'apprentissage des danses modernes comme le Rock, le tango, le boléro, la valse, etc...

Musicien, Maître Taureau intègre la firme Loningisa de l'éditeur grec Papadimitriou en 1952 et en devient une des grandes vedettes. Parmi ses meilleurs succès enregistrés, on compte «Albertine mokonzi ya bar», «Taureau alobi», «Kalaka», «Kongo ya sika», «Nzungu te», «Likambo eluki nganga»... Il fut avec Henri Bowane les brillants animateurs des spectacles au «Parc de Boeck», (aujourd'hui parc du zoo) célèbre scène d'attractions de Léopoldville à l'époque.

Concours de danses, élections de miss, il a emmené pour la 1ère fois Miss Congo à l'élection Miss Univers en 1969 aux Etats-Unis) ; défilés de mode, pièces de théâtre ; animateur sportif (un des premiers joueurs du club Daring Motema pembe, créée en 1936 par le Père Raphaël de la Kethulle) comptent parmi les nombreuses activités promotionnées par l'homme à tout faire qu'était «Me Taureau».

Tout au long des années après l'indépendance, Me Taureau s'est créé d'autres activités comme tenancier d'un Bar-dancing à Yolo Sud, promoteur et encadreur des jeunes orchestres comme Stukas Boys de Lita Bembo, l'orchestre Continental, le groupe Emancipation constitué uniquement des artistes féminins et un groupe de théâtre.

Lire suite P. 17

APRÈS LA VIE DE PALAIS, LES CONTRAINTES, ÇA C'EST LA VRAIE VIE



SAAK SAAKUL DIT « SINATRA » NOUS A QUITTÉS

Bonghat Sinuku Tshekabu Maximilien Saak Saakul dit « Sinatra » est décédé le dimanche 19 mars 2023 à Montreuil en France où il résidait. Auteur-compositeur et chanteur rumba et du soukous congolais, évoluant parfois dans l'afro-cubain, membre fondateur du Trio Madjesi, Saak Saakul développe également une carrière solo et a enregistré plusieurs albums personnels dont « Wanted ». Réputé comme un grand showman, Saak Saakul et le trio Madjesi de l'orchestre Sosoliso avaient imposé leur impérium sur l'échiquier musical congolais et conquis l'Afrique et au moment qu'il voulait faire un assaut sur les grandes scènes du monde qu'est venu le coup d'arrêt qui a mis fin à leur riche épopée en 1976.

Dans les années 1960 après avoir bourlingué dans les petits orchestres, Saak Saakul intègre en 1969 comme chanteur l'Orchestre Vévé du compositeur, arrangeur, producteur et saxophoniste Verckys Kiamuangana, participant aux albums « Dynamite Verckys » et « Verckys à Paris ».

C'est au sein dudit groupe qu'il fait la connaissance de Marcel Loko Massengo dit Djeskain et Mario Matadidi ou Mario dit « Bwana Kitoko » (« beau garçon » en lingala).

Trio Madjesi

Après des embrouilles avec leur patron Kiamuangana Verckys, Saak Saakul

et ses collègues Loko Massengo Djeskain et Mario Matadidi « Sinatra » quittent l'orchestre Vévé en 1972 pour aller créer l'orchestre Sosoliso du Trio Madjesi composé de leurs initiales : « Ma » de Mario, « dje » de Djeskain et « si » de Sinatra. Avec l'Orchestre Sosoliso, ils ont enregistré plusieurs tubes, dont « Benadioko », « Feza », « Luzolo », « Camarade ekufaka », « Buteur », ou encore « Longoma Olive » ...

Ils optent pour un tempo accéléré de la rumba et le soukous avec des influences parfums soul et du Rythm and Blues et innovent en chantant dans plusieurs langues. Le Trio Madjesi s'est mis en exergue avec leur look décontracté avec des tenues de scènes flamboyantes avec des paillettes et fantaisies. Tous très bons danseurs, ils enflammaient les foules avec leur danse frénétique « bidunda-dunda » et leur jeu de scène. Imitant le grand chanteur américain James Brown dans son jeu scénique, le Trio Madjesi a séduit un large public jusqu'à éclipser les plus grands orchestres de Kinshasa à l'instar de l'Ok Jazz, Afrisa et autres au point devenir la formation la plus populaire de la RDC et prisé par des chefs de l'Etat. Tous originaires de l'ex royaume Kongo : - Loko Massengo est du Congo Brazza, Saak Saakul, du Congo Kinshasa (RDC), et Mario Matadidi, d'Angola, ils chantaient dans diverses langues locales (lingala, swahili, kikongo...) et étrangères



(français, espagnol, anglais, etc.)

Avec leur Orchestre Sosoliso, ils ont fait des tournées dans plusieurs pays d'Afrique et de l'Europe et ont enregistré, jusqu'à leur scission en 1976, près d'une trentaine de disques (45 tours, albums).

Formation mythique de la musique congolaise, Trio Madjesi a inspiré de nombreux artistes et groupes congolais comme Stukas Boys de Lita Bembo, Viva La Musica de Papa Wemba et Empire Bakuba de Pépé Kallé...

Saak Saakul nous laisse une image d'un grand showman : d'un grand chanteur et auteur-compositeur ainsi que celle d'un grand danseur. On se souviendra de lui avec ses tubes comme Carte blanche, Buteur, Zanga Zanga, Abats les Song Song, 8ème round, etc.

Herman Bangi Bayo

CENTENAIRE DE LA VILLE DE KINSHASA (SUITE)

Léon "Trouet" Mukuna : le premier noir du foot belge

Grâce au Père missionnaire belge Raphaël de la Kéthulle que le jeune Léon sera pris en charge par l'Association royale sportive (ARC) et dans la foulée intègre l'ASV Club de Kinshasa. C'est à cette époque-là que Léon aurait un jour troué le filet du goal adverse alors qu'il tirait un penalty. On raconte que les spectateurs fous de joie n'ont pas arrêté de scander à tue-tête les mots "Troué! Troué!" Pour saluer l'exploit de leur joueur. Depuis ce jour, le surnom de "Trouet" ne le quittera plus.

Avant de prendre la direction de la Belgique, Léon jouera 3 ans au Portugal. De retour à Léopoldville, il joue en juin 1957 contre l'Union Saint-Gilloise en déplacement au Congo. L'équipe belge remporte le match 6-0, deux buts congolais ayant été annulés pour hors-jeu. Des émeutes éclatent à l'issue du match. Officiellement, c'est l'arbitrage qui est mis en cause.

Avec la sélection congolaise en Belgique, il a joué contre Anderlecht, le Standard, Charleroi, le Beerschot, la Gantoise...". À l'issue de cette tournée, Léon Mukuna signe un contrat avec le club de La Gantoise. Il y restera 5

saisons avant de jouer pour Waregem en 2ème division.

Il sera le premier joueur d'origine congolaise à disputer le championnat belge.

Avec sa femme et ses 7 enfants, il va s'installer à Gand, une ville qu'il ne quittera plus puisqu'il y a vécu jusqu'à sa mort.

Ses prouesses à la Gantoise ont attiré l'attention de l'Union belge de football car il va intégrer l'équipe nationale B de la Belgique.

EJK

ADIEU YVON BLANCHARD DANGBELE NGOTUBA DÉPUTÉ HONORAIRE, HOMME D'AFFAIRES

La nouvelle est tombée comme une bombe ce vendredi 24 mars 2023 vers 13h.

Yvon Blanchard Dangbele est décédé à Ngaliema Center de suite d'une crise cardiaque.

L'ayant appris quelques instants, je l'ai relayé aussitôt sur WhatsApp dans notre forum E Journal où il fut membre.

Yvon était un ami pour moi avec qui j'ai partagé beaucoup de moments de joie et de bonheur.

Je viens de perdre Yvon juste après Adrien Dambana que j'avais reçu pour suivre une soirée de football chez moi. Yvon avait la réputation de blagueur et champion toutes catégories de taquinerie. Il était friand de bonne table surtout les fruits de mer accompagnés des boissons de marque. Fils d'un riche, il côtoyait tout le monde en respectant ses origines bourgeoises.

Ancien membre du cabinet de Kongo alors 1er Commissaire d'Etat, devenu député national en 2011 sur la liste du Mlc. A un certain moment, il avait manifesté l'envie de gouverner la province du Sud Oubangui, mais il a pas reçu le soutien du Mlc. Déçu, il va quitter



ce parti.

Notre dernière rencontre date il y a un an à Paris. Il m'avait invité à déjeuner à un restaurant à la place de Clichy. Ce jour-là, on avait échangé sur tout : nos amis, la politique et de tout et de rien.

Rentré peu au pays, il projetait de se présenter à la députation nationale dans son territoire de Libenge.

Ancien du Mlc, fils de Petrus d'Angèle, premier banquier congolais, homme d'affaires, entrepreneur dans le domaine de l'immobilier.

Yvon est décédé à l'âge de 64 ans et laisse 3 enfants.

Que ton âme repose en paix mon ami et frère !

Jean Pierre Eale Ikabe



PAYEZ SA COTISATION, C'EST S'ASSURER D'UNE SÉCURITÉ POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Régie par la loi n°16/009 du 15 juillet 2016 Fixant les règles relatives au régime général de la sécurité sociale



 ASSURANCE AUTOMOBILE



 ASSURANCE INCENDIE



 ASSURANCE ACCIDENT
ET RISQUES DIVERS



 ASSURANCE VOYAGE



 ASSURANCE TRANSPORTS

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX



Leader des assurances en RDC

Adresse : 6466, Boulevard Du 30 Juin, Immeuble SONAS
☎ +243 819 700 904 🌐 sonas.cd ✉ info@sonas.cd